

AVIS SUR LA PROPOSITION DE RÉPARTITION DE L'ALLOCATION MINISTÉRIELLE TIC 2016-2017

Avis présenté à la
Commission scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

17 octobre 2016

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —



Le 7 septembre dernier, en rencontre extraordinaire du Comité pédagogique de consultation (CPC), le représentant du Service des technologies de l'information (TI) a présenté à l'Alliance le projet de répartition de l'allocation ministérielle sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) de la CSDM. Le présent document constitue l'Avis de l'Alliance.

Nous présenterons ci-après 5 recommandations suivies pour chacune d'une explication.

1- L'Alliance demande à la CSDM de procéder, à l'avenir, à la consultation sur les ressources éducatives numériques (REN) au moins 45 jours avant les dates d'échéance des licences et abonnements de manière à éviter une interruption dans l'accès à ces outils pour les enseignants durant la période de consultation.

Bien que la commission n'ait pas eu accès aux règles budgétaires ministérielles avant le 7 juillet, elle aurait pu agir bien avant pour le dossier spécifique du renouvellement des REN. Ainsi, on aurait évité cette apparence d'improvisation.

En septembre dernier, la CSDM a placé l'Alliance dans une dynamique de précipitation, en réclamant une réponse dans des délais extrêmement courts. Malgré cela, nous avons choisi d'utiliser les 45 jours qui nous sont impartis pour rédiger nos avis. Il nous apparaît incontournable de prendre le temps de bien consulter nos membres, de faire des recherches approfondies et de livrer une analyse rigoureuse afin que l'avis que transmet l'Alliance au nom des enseignantes et enseignants de la CSDM soit le plus pertinent et éclairant possible pour la commission scolaire. La CSDM connaissait les conditions de renouvellement des REN depuis leur acquisition. Si nous avions reçu sa proposition 45 jours avant la fin de la précédente année scolaire, nous aurions pu dès lors enclencher le processus de rédaction de notre avis sur ce sujet spécifique, ce qui nous aurait permis de faire en sorte que les profs aient accès aux REN retenues au début de la présente année scolaire sans interruption.

Nous tenons aussi à déplorer les données statistiques nébuleuses, donc impossibles à interpréter, incluses dans la documentation qui nous a été fournie. On y retrouve en effet une valeur pour différents concepts dans la colonne « *Statistiques* » : pages consultées, utilisateurs, utilisations, consultations, pages vues, visionnements, recherches régulières, affichages d'articles. Il nous semble impossible de tirer quelque conclusion que ce soit de ces informations disparates, puisqu'aucun de ces concepts ne mesure la même chose.

Par exemple, si on observe les 884 utilisations du *Dictionnaire visuel* et les 1299 consultations d'*ÉduMédia*, il est impossible de déterminer statistiquement si l'une ou l'autre de ces REN est plus ou moins demandée. On nous informe qu'*Usito*, une REN annoncée comme indispensable dans le document soumis à la consultation, comporte 1561 affichages d'articles. Pourtant, *Polygone* qui n'a pas été reconnue incontournable a été consultée 13 930 fois. Encore une fois, impossible de donner une signification quelconque à ces données.

2- L'Alliance demande à la CSDM de dénoncer auprès du Ministère la baisse spectaculaire du montant alloué pour l'allocation ministérielle TIC 2016-2017 par rapport aux montants qui étaient accordés en 2015-2016.

En 2015-2016, le montant alloué pour l'ancienne mesure 50 730 (équipement) s'élevait à 5 545 610 \$ et pour la mesure 50 750 (REN) à 1 200 954 \$, ce qui faisait un total de 6 746 564 \$. Cette année, l'unique mesure 50 760 totalise 3 752 081 \$, ce qui constitue une diminution très significative de presque 3 M\$. Nous sommes perplexes face aux prétentions du MELS selon lesquelles le numérique doit occuper une place grandissante dans le système éducatif alors que du même souffle il procède à une coupe d'environ 44 % de l'allocation ministérielle à la CSDM.

En combinant cette diminution dans le financement ministériel pour les outils numériques avec les décisions de la CSDM en 2015-2016 de réduire la présence des techniciens informatiques dans les établissements et d'abandonner l'entretien des appareils Mac, nous prévoyons avec inquiétude des incidences très négatives pour les enseignants et leurs élèves qui feront une fois de plus les frais des intentions de la CSDM de «*faire plus avec moins*».

3- L'Alliance demande à la CSDM de réduire de 50 % la somme prévue pour les ressources éducatives numériques (REN) et de décentraliser le montant ainsi économisé vers les établissements. Aussi, l'Alliance invite la CSDM à déterminer les REN pour 2016-2017 en fonction du budget ainsi réduit.

Malgré une diminution de 44 % du budget global, le Service des TI estime nécessaire de centraliser 860 000 \$ pour les REN et les abonnements institutionnels, soit environ 400 000 \$ de plus que le montant centralisé pour les REN en 2015-2016. Dans un contexte où il y a une nette diminution du montant global disponible, nous comprenons mal cette importante augmentation de la portion allouée aux REN.

À la lumière des résultats de notre consultation, nous devons affirmer sans réserve que les REN sont des outils peu ou pas connus de nos membres. Par exemple, pour *Curio*, le premier titre de la liste jugée prioritaire par la CSDM, seulement 6 % des répondants affirment l'avoir utilisé fréquemment en 2015-2016 alors que 64 % ont répondu ne pas la connaître. À la question sur la fréquence prévue d'utilisation pour 2016-2017, 77 % des personnes ont répondu soit jamais, rarement, ou n'ont pas donné de réponse. On peut observer cette tendance pour toutes les REN de la liste à l'exception de *Netmath*. Elles sont peu connues, peu utilisées, et les enseignants ne prévoient pas de les utiliser beaucoup plus en 2016-2017.

Nous expliquons ces résultats par une méconnaissance de ces outils fournis par la commission scolaire. Nous le faisons d'ailleurs remarquer à la partie patronale au CPC depuis des années. Pourtant, celle-ci ne cesse de rétorquer que les directions et les conseillers pédagogiques en parlent abondamment dans les établissements et de multiples formations sont offertes en ligne. Force est de constater qu'à l'évidence, ces informations ne se rendent pas jusqu'à nos membres. Il est aussi possible que ceux-ci font le choix de ne pas utiliser ou s'intéresser aux REN pour des raisons pédagogiques, techniques, mais surtout par manque de temps pour s'approprier ces outils.

Nous pensons donc qu'en parallèle à un investissement dans les REN, la CSDM devra améliorer ses méthodes d'information quant à leur existence et à leurs avantages potentiels afin de mieux les faire connaître aux enseignantes et enseignants. Il faudra aussi assurer un accès simple et régulier aux services techniques en soutien à leur implantation et à leur entretien dans les établissements. Enfin, il y aura aussi lieu de proposer et promouvoir des formations pertinentes en lien avec les REN pour rassurer celles et ceux qui oseront se lancer.

De plus, la volonté de consacrer plus de 100 000 \$ sur une ressource comme *Inspiration* est incompréhensible alors que des logiciels de cartes heuristiques (mind mapping) gratuits, tels *FreeMind*, sont disponibles et même mieux cotés sur des sites comparatifs de ce type de logiciel. Il s'agirait juste ici d'une économie de 114 000 \$.

En décentralisant la moitié de ce que la commission avait prévu pour les REN identifiées, la somme déplacée vers les établissements pourra bonifier les montants décentralisés déjà prévus et ainsi donner une meilleure marge de manœuvre aux enseignantes et enseignants dans leurs choix locaux.

Enfin, l'Alliance ne se prononcera pas sur les choix nominatifs d'outils pédagogiques, dont les REN, auxquels les enseignantes et enseignants doivent avoir accès. Pour nous, les REN sont des outils pédagogiques comme les manuels didactiques, les cahiers d'exercices, le matériel de laboratoire, l'équipement sportif, etc. Nous devons veiller à ce que les enseignantes et enseignants puissent avoir accès à ces outils, mais le choix précis à savoir lesquels sont pertinents pour eux leur appartient.

4- L'Alliance s'oppose à ce que les montants nécessaires pour l'entretien des tableaux numériques interactifs (TNI) et les responsabilités qui en découlent soient décentralisés vers les établissements.

Dans ses précédents avis, l'Alliance proposait la décentralisation vers les établissements des sommes allouées par les mesures ministérielles TIC afin que les enseignants puissent eux-mêmes déterminer, en fonction de leurs priorités pédagogiques, les outils TIC dont ils ont besoin, que ce soit des tablettes, des portables, ou des ordinateurs de table, des Mac ou des PC Windows, etc. Pour nous, il n'a jamais été question de déplacer la responsabilité de l'entretien du parc informatique vers les établissements. Nous maintenons donc notre position à savoir que le service des TI doit continuer à s'occuper des éléments concernant les infrastructures, les achats regroupés, les réseaux, etc. alors que les équipes écoles d'enseignantes et enseignants doivent pouvoir décider de ce dont elles ont besoin pour enseigner.

5- L'Alliance est en accord avec le montant réservé de 430 000 \$ pour la modernisation des infrastructures (réseau, sécurité, etc.).